



Le client a signé le devis et a fait réaliser 1 partie des travaux par une autre société

Par **DeSousa**, le **10/10/2024** à **18:32**

Bonjour,
Mon client signe mon devis, paye un acompte, nous commençons à réaliser les 1er travaux et les livrons, nous n'avancons pas sur d'autres travaux à réaliser pour lui car il tergiverse, il demande de réaliser une saignée dans son sol (inclus dans le devis), je lui indique que nous devons réaliser les travaux dans un ordre précis, il comprend et acquiesce, nous continuons à avancer tant bien que mal sur le dossier et j'apprends qq temps plus tard, de sa bouche, qu'il a fait réaliser la saignée par un autre artisan. rnrn rnrnai-je le droit de lui facturer cette saignée bien que je ne l'ai pas réalisé ? rnrnai-je le droit de mettre fin au contrat ?
Merci pour vos lumières,